PROFIL FINANCIER DU QUÉBEC

1991-1992

LE QUÉBEC

LES TENDANCES

LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'ÉCONOMIE

LA FISCALITÉ

LES FINANCES PUBLIQUES

LE FINANCEMENT ET LA DETTE

LES COTES DE CRÉDIT

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

92-01393/

Le Québec

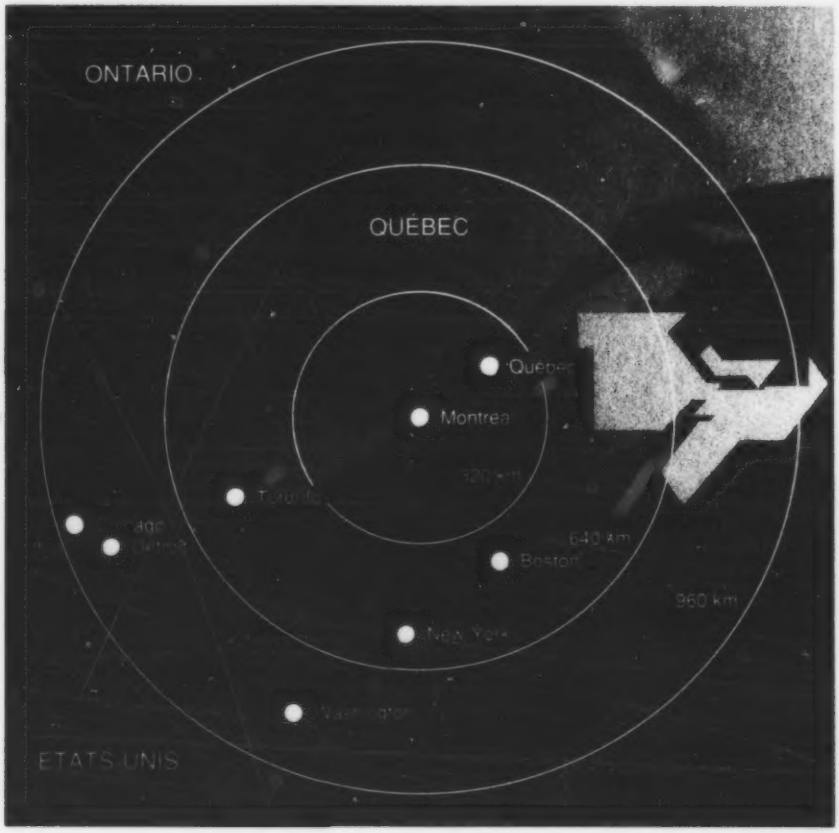

En raison de sa situation géographique privilégiée, le Québec est au carrefour des marchés canadiens et américains, et à portée du commerce européen, notamment par la voie d'eau stratégique que représente le fleuve Saint-Laurent.

Le Québec est la plus grande province du Canada par la superficie (1 667 926 km²) et la deuxième par l'importance de sa population (6,7 millions).

Les francophones (82,8 %) et les anglophones (12,3 %) constituent les deux groupes linguistiques principaux, chacun disposant de son réseau public d'écoles, d'universités et d'hôpitaux. La société québécoise est aussi composée de diverses autres communautés culturelles. La majorité de la population est urbaine et vit le long du Saint-Laurent.

Les principales agglomérations urbaines sont :

Montréal, 3 millions d'habitants, cosmopolite, possède toutes les caractéristiques d'une grande ville nord-américaine. Ses activités sont concentrées notamment en aéronautique, télécommunications, électronique, ingénierie-conseil, institutions financières et industries culturelles. Elle offre un centre financier international, bénéficiant d'un statut fiscal privilégié, plusieurs universités et constitue un centre de commerce important dans l'Est de l'Amérique du Nord.

Québec, la capitale, seule cité du patrimoine mondial en Amérique du Nord, avec une agglomération urbaine de 600 000 habitants, reconnue pour sa qualité de vie et ses attraits touristiques, a des activités de service comme celles du gouvernement, des sièges de compagnies d'assurance et de l'Université Laval. Elle possède un parc technologique important, un port en eau profonde et une base industrielle.

Depuis les années '60, la société québécoise est une de celles qui, dans les pays développés, ont connu le plus de transformation vers la modernité, notamment en termes de scolarisation et de services sociaux et de santé, et avec une ouverture de plus en plus grande sur le monde dans les domaines économiques et culturels.

Les tendances

Une solide croissance économique, appuyée par une augmentation vigoureuse des investissements.

Malgré le ralentissement de l'économie nord-américaine qui a aussi affecté le Québec en 1990, les objectifs de finances publiques saines sont résolument maintenus.

Une diminution des besoins financiers.

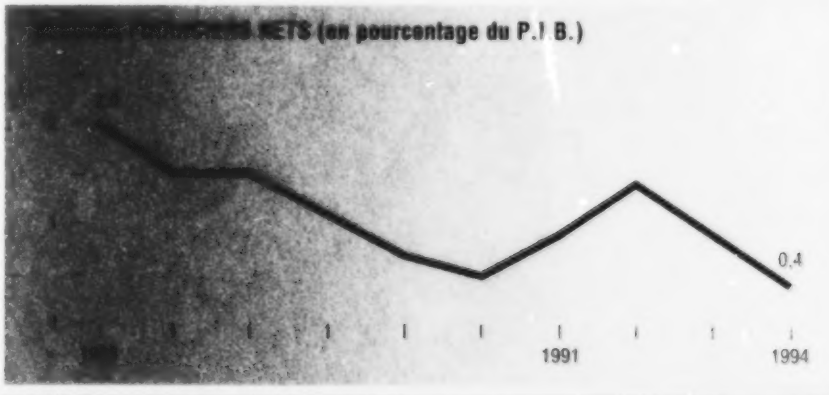

Un fardeau de la dette réduit.

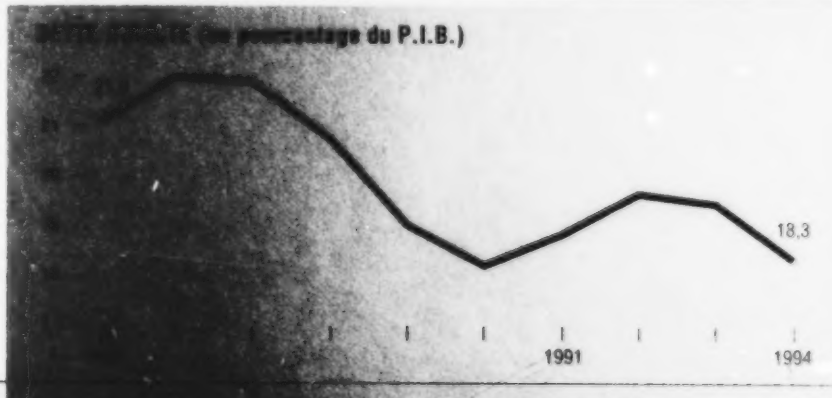

Un poids limité du gouvernement dans l'économie.

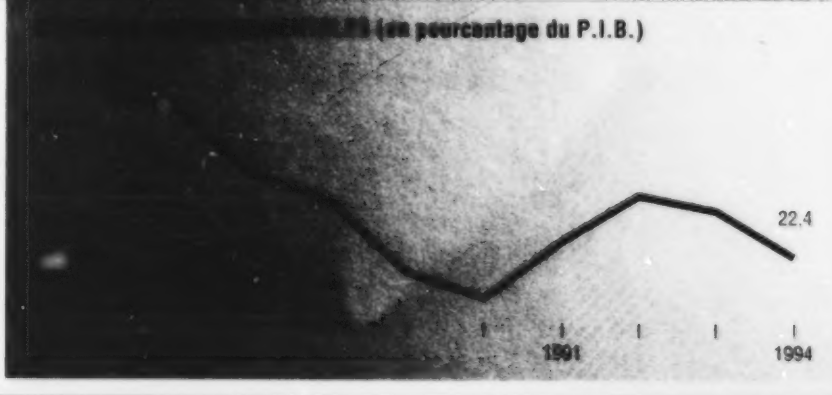

* Années financières se terminant le 31 mars. Prévisions.

Les orientations financières du gouvernement du Québec

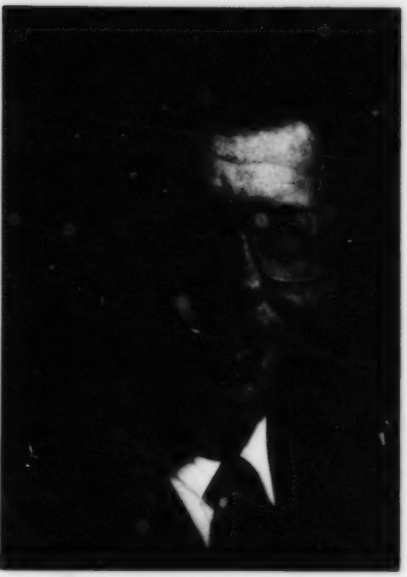

Avec une économie diversifiée, hautement industrialisée et une main-d'œuvre dynamique et qualifiée, le Québec est bien préparé pour faire face aux défis que représentent l'internationalisation des marchés et la libéralisation des échanges avec les États-Unis. En outre, depuis plusieurs années, les politiques du gouvernement ont visé à promouvoir la croissance économique à long terme et à mettre en place un système fiscal de plus en plus compétitif. Simultanément, un contrôle serré des dépenses a permis d'améliorer de façon importante la situation financière du gouvernement.

L'impact de ces politiques s'est d'ailleurs fait sentir dans la phase de ralentissement qu'a connue l'économie nord-américaine en 1990, se traduisant par l'atteinte d'une performance économique satisfaisante pour le Québec par rapport à ses principaux partenaires commerciaux nord-américains.

Une économie diversifiée

En 1990, le secteur primaire représentait 3,1 % de la production du Québec, comparativement à 26,8 % pour le secteur secondaire et 70,1 % pour le secteur des services. Après avoir connu, de 1983 à 1989, une expansion économique ininterrompue durant laquelle la production s'est accrue au rythme de 3,8 % par année, l'économie du Québec a subi un ralentissement en 1990, tout comme l'ensemble de l'Amérique du Nord. Durant les années quatre-vingt, les investissements ont été particulièrement vigoureux. Leur proportion dans le P.I.B. est passée de 15,1 % en 1983 à un niveau estimé à 19,1 % en 1991. Cette performance est le reflet des politiques gouvernementales visant à favoriser les initiatives du secteur privé. Par exemple, par le développement de son énorme potentiel hydro-électrique (4,3 milliards de dollars d'investissements en 1991), le Québec a su attirer d'importants investissements manufacturiers. Dans le secteur de l'aluminium, notamment, des investissements directs de quelque 1,5 milliard de dollars devraient être réalisés en 1991, quatre fois plus qu'en 1986.

Un système de taxation compétitif

La croissance économique à long terme a aussi été encouragée par l'instauration d'un régime de taxation de plus en plus compétitif. Concernant plus spécifiquement les entreprises, il ressort que le système fiscal québécois est parmi les plus avantageux en Amérique du Nord pour les entreprises dynamiques qui investissent dans le but d'accroître leur capacité de production, d'améliorer leur technologie et de former leur main-d'œuvre.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a posé un geste important au cours de 1990, soit la réforme de son système de taxes à la consommation, en l'harmonisant à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS). En plus d'être généralement saine sur le plan économique, cette nouvelle orientation majeure du système de taxation québécois permettra notamment aux entreprises établies au Québec de jouir d'avantages compétitifs importants par la détaxation des achats de biens d'investissement.

Maintien des objectifs d'amélioration des finances publiques

Grâce à un contrôle très serré de ses dépenses, le gouvernement du Québec a réussi à améliorer considérablement sa situation financière.

Après la réduction substantielle du déficit budgétaire au cours des dernières années et l'amélioration sensible des autres indicateurs financiers que cela a entraîné, le gouvernement a été en mesure d'absorber l'impact du ralentissement économique par une hausse temporaire du déficit.

Néanmoins, lorsque la conjoncture sera rétablie, le gouvernement entend continuer de poursuivre résolument ses objectifs d'amélioration des principaux indicateurs financiers.

Gestion dynamique du financement et de la dette

En matière de financement et de gestion de la dette, le gouvernement a pour objectif de minimiser le coût et le risque associés au service de la dette. Pour ce faire, le gouvernement a visé à se doter d'un maximum de flexibilité et à s'adapter constamment à l'évolution rapide des marchés, des techniques et des instruments financiers.

C'est en fonction de ces objectifs que les opérations de financement du Québec ont été et continuent d'être caractérisées par l'accès à une variété de marchés permettant d'atteindre un vaste éventail d'investisseurs, par l'utilisation de nouveaux instruments financiers susceptibles de présenter les meilleurs coûts, par l'association avec des intermédiaires financiers de premier plan et reconnus pour leur capacité de distribution et leur implication dans le marché secondaire, et, enfin, par l'adoption de mesures favorisant le développement d'un marché de plus en plus liquide pour les titres du Québec.

En outre, le gouvernement du Québec a mis l'accent sur une gestion plus active de son portefeuille de dette. En privilégiant l'exercice des options de remboursement par anticipation et l'utilisation de contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt dans toute une gamme de devises ($ US, yen, mark allemand, franc suisse, livre sterling, franc français et autres), le gouvernement a réussi à diminuer le coût du service de sa dette tout en remaniant sa composition de façon à en diminuer le risque. Le Québec entend poursuivre cette politique d'une gestion toujours plus dynamique.

Confiance des investisseurs

Le gouvernement du Québec est heureux de la confiance que lui témoignent les investisseurs nationaux et internationaux depuis tant d'années. Cette confiance s'est manifestée de bien des façons, mais surtout par la possibilité pour le Québec de réaliser sur divers marchés des opérations de financement pour des volumes de plus en plus importants, couvrant de longues échéances et à des conditions extrêmement compétitives.

Le Québec est particulièrement fier de la qualité de l'accueil qui lui est réservé sur les marchés étrangers depuis plus de 20 ans. Accueil qui lui a d'ailleurs permis de bénéficier régulièrement sur ces marchés de conditions financières se comparant avantageusement avec celles des emprunteurs jouissant de la meilleure cote de crédit.

Nous croyons, à juste titre, que cette confiance résulte d'une juste appréciation de la part des investisseurs de la qualité de la gestion de l'économie et des finances publiques, ainsi que de l'important potentiel de développement du Québec.

Le ministre des Finances
Gérard D. Levesque

L'économie

Depuis 1985, le Québec a connu un rythme d'expansion économique enviable, comparable à celui du continent nord-américain.

La croissance de l'économie du Québec s'est notamment appuyée sur une progression rapide des investissements non résidentiels que traduisent plus particulièrement l'implantation de nouvelles industries manufacturières ainsi que la modernisation et l'expansion d'entreprises existantes.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE : QUÉBEC ET AMÉRIQUE DU NORD
(moyenne annuelle depuis 1985, en pourcentage)

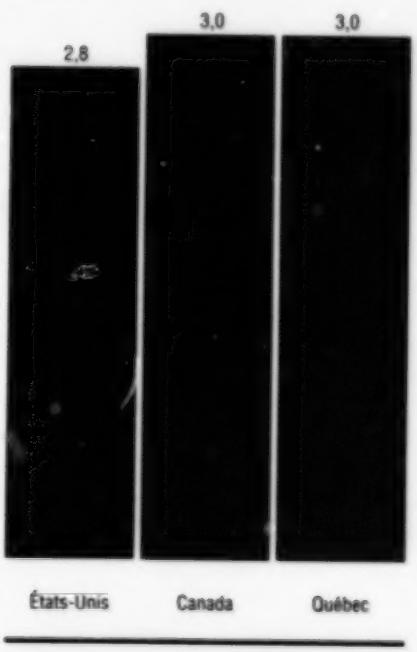

INVESTISSEMENTS NON RÉSIDENTIELS : QUÉBEC ET CANADA
(croissance moyenne annuelle depuis 1985, en pourcentage)

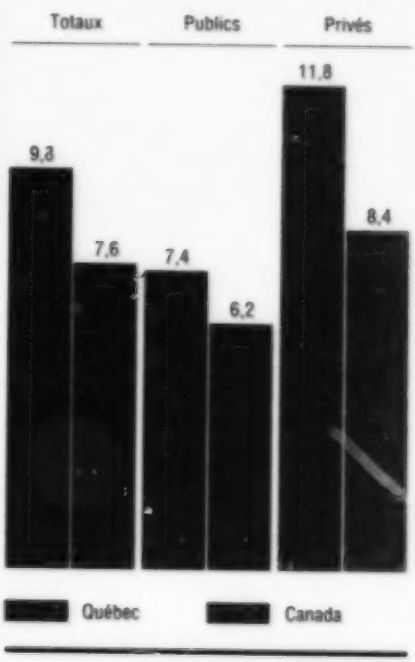

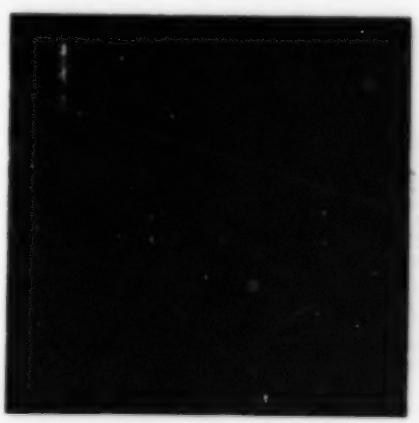

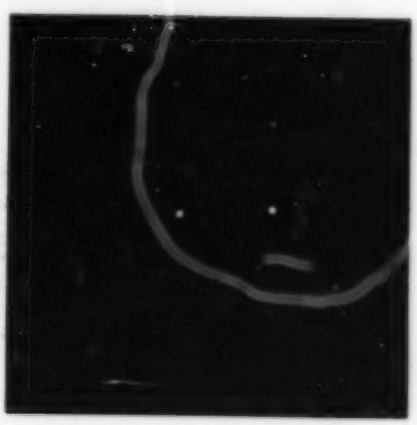

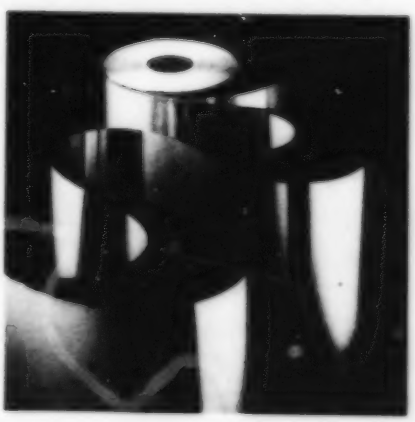

L'économie

L'économie du Québec est fort diversifiée et reflète toutes les caractéristiques d'une économie moderne post-industrielle. En 1990, le secteur primaire comptait pour 3,1 % de la production, le secteur secondaire pour 26,8 % et le secteur des services pour 70,1 %.

IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, QUÉBEC 1990 (en pourcentage)

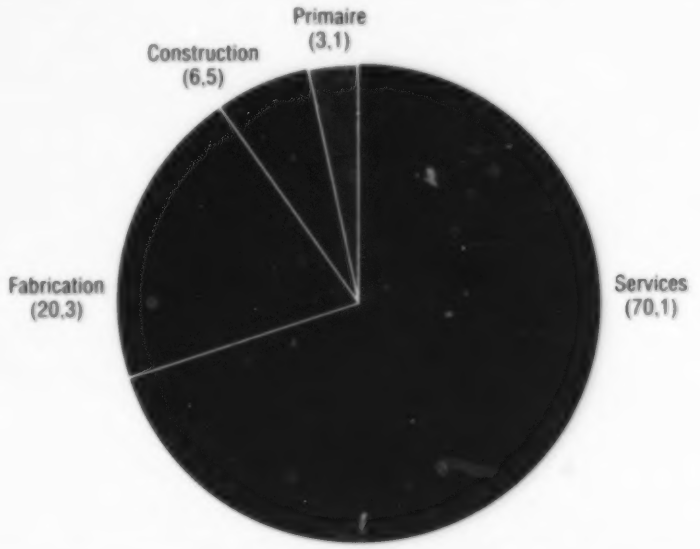

L'économie du Québec est très ouverte sur le monde : les exportations internationales de marchandises représentent plus de 15,4 % de son P.I.B. L'industrie manufacturière en particulier se tourne de plus en plus vers des secteurs d'exportation comme l'aéronautique, l'aluminium, les produits de la forêt ainsi que les télécommunications et l'électronique.

IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS D'EXPORTATION, QUÉBEC 1990 (en pourcentage)

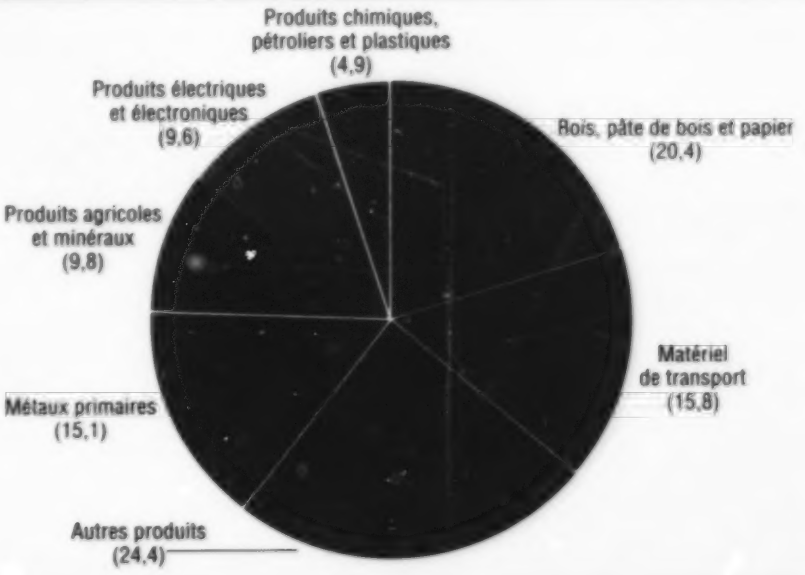

L'économie

DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES VISANT À PROMOUVOIR LA CROISSANCE

La globalisation des marchés que l'on note à l'échelle mondiale s'est traduite, en Amérique du Nord, par la mise en oeuvre de l'Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis. Des négociations sont présentement en cours en vue d'un accord englobant aussi le Mexique.

Dès 1985, le gouvernement du Québec s'est donné comme objectif d'aider les entreprises à relever avec succès le défi de la concurrence internationale et plusieurs mesures ont été adoptées pour renforcer les quatre principaux facteurs de croissance d'une économie moderne :

- **Une main-d'oeuvre qualifiée** : des mesures fiscales ont été adoptées pour favoriser les activités de formation, de recyclage et de perfectionnement ;
- **L'innovation et la diffusion technologique** : le gouvernement du Québec a mis en place un incitatif fiscal avantageux à la R & D et créé un Fonds de développement technologique ;
- **Une disponibilité adéquate de capital de risque** : des mesures qui visent à faciliter la levée de capitaux ont été développées ou bonifiées, notamment au niveau des PME (petites et moyennes entreprises) ;
- **L'investissement** : pour faciliter l'implantation d'entreprises étrangères ou la réalisation de projets majeurs par les entreprises québécoises, un Fonds de développement industriel a été créé, le potentiel hydroélectrique de la province continue à être mis à contribution, et une réforme des taxes à la consommation a été mise en oeuvre permettant de détaxer les achats de biens d'investissement.

La fiscalité

Le fardeau fiscal a été réduit de façon substantielle depuis 1985 et une importante réforme des taxes à la consommation, amorcée en 1991 en ce qui concerne le commerce de détail des biens, sera complétée le 1er janvier 1992.

Particuliers

De 1985 à 1991, le taux marginal maximum d'imposition est passé de 32,0 % à 24,0 %, de sorte que l'écart à ce titre avec l'Ontario est passé de 10,1 % à 2,0 %.

Corporations

Axée sur une faible imposition des profits, la structure fiscale du Québec favorise les entreprises les plus rentables et les plus dynamiques.

Les taux d'impôt peu élevés sur les profits et les mesures fiscales favorables à l'égard des investissements, de la recherche et du développement et de la formation de la main-d'oeuvre rendent le régime québécois très compétitif comparativement à celui des régions canadiennes et américaines voisines du Québec.

L'effet net du régime fiscal québécois est clairement favorable aux entreprises qui investissent dans l'accroissement de leur capacité de production, l'amélioration de leur technologie et la formation de la main-d'oeuvre.

Taxes à la consommation

Le gouvernement du Québec a entrepris une réforme des taxes à la consommation qui a pour objectif d'harmoniser la taxe de vente du Québec (TVQ) à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS). Dans une première étape, en janvier 1991, l'assiette de la TVQ a été élargie à la majorité des biens assujettis à la TPS. La réforme sera complétée en 1992 alors que la TVQ sera étendue aux services, de sorte que tous les biens et services assujettis à la TPS seront également assujettis à la TVQ, à peu d'exceptions près.

La TVQ comportera un mécanisme de remboursement aux entreprises pour les taxes payées sur les biens et services achetés pour les fins de leurs activités commerciales. De plus, un crédit d'impôt remboursable pour taxe de vente est en vigueur afin de soutenir les ménages à faibles revenus.

Par ailleurs, c'est le gouvernement du Québec qui administrera la TPS sur le territoire québécois pour le compte du gouvernement fédéral.

Ainsi, non seulement cette réforme permet-elle de simplifier le régime fiscal, mais elle permet de l'améliorer afin de mieux l'adapter aux impératifs de l'environnement économique international de plus en plus compétitif.

ÉVOLUTION DU TAUX MARGINAL MAXIMUM D'IMPOSITION DU QUÉBEC ET DE L'ÉCART AVEC L'ONTARIO
(en pourcentage du revenu imposable des particuliers)

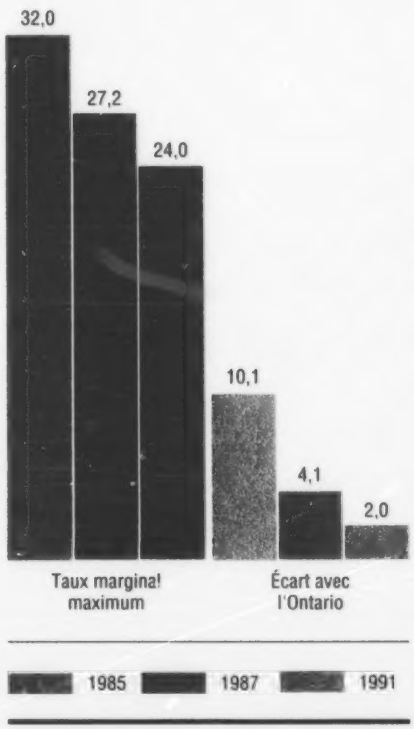

TAUX EFFECTIFS DE TAXATION DES CORPORATIONS
(en pourcentage)

	Québec	Ontario
Impôt sur les profits		
• Petite entreprise	3,75	10,0
• Grande entreprise	6,90	14,5
Taxe sur le capital	0,56	0,3[1]
Contribution des employeurs au Fonds des services de santé	3,75	0,98 à 1,95

1. Capital imposable supérieur à 2 millions de dollars.

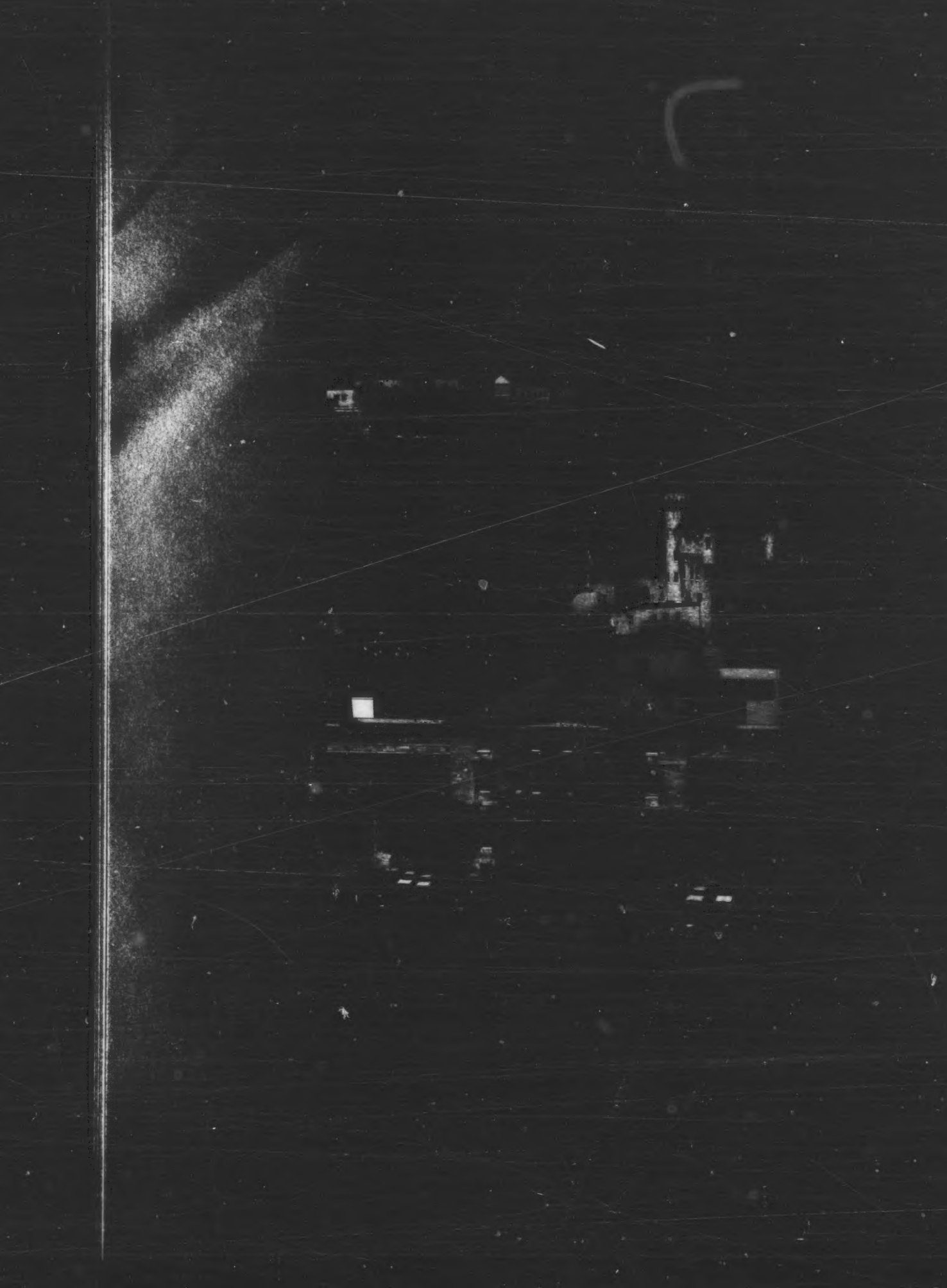

Les finances publiques

Un objectif important du gouvernement depuis 1985 est la réduction du déficit et l'équilibre du solde des opérations courantes. Cependant, le gouvernement a choisi de laisser augmenter temporairement le déficit en 1991 et 1992 pour absorber l'impact du ralentissement économique.

Le déficit devrait être réduit d'environ un milliard de dollars au cours de chacune des deux prochaines années, ce qui permettra d'équilibrer le solde des opérations courantes dès 1994. De plus, la part des revenus budgétaires à consacrer au paiement d'intérêts sur la dette directe continuera de diminuer au cours des trois prochaines années.

DÉFICIT ET BESOINS FINANCIERS NETS
(en pourcentage du P.I.B.)

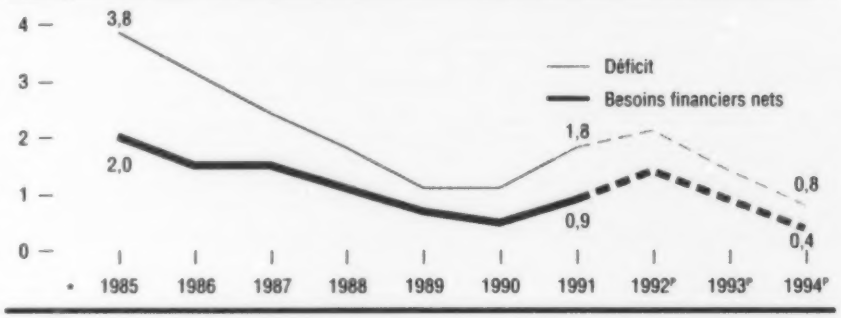

REVENUS ET DÉPENSES
(en pourcentage du P.I.B.)

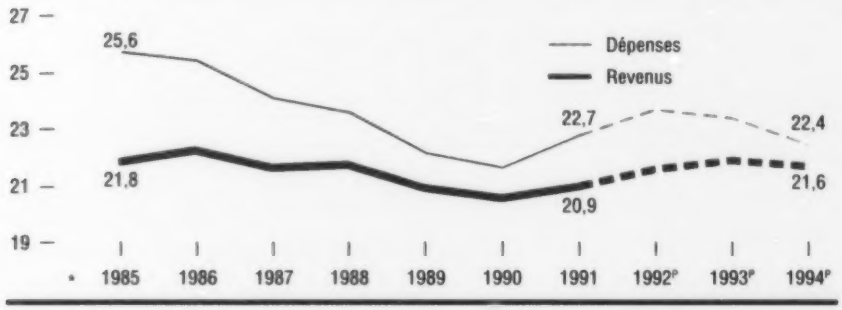

SERVICE DE LA DETTE DIRECTE EN PROPORTION DES REVENUS
(en pourcentage)

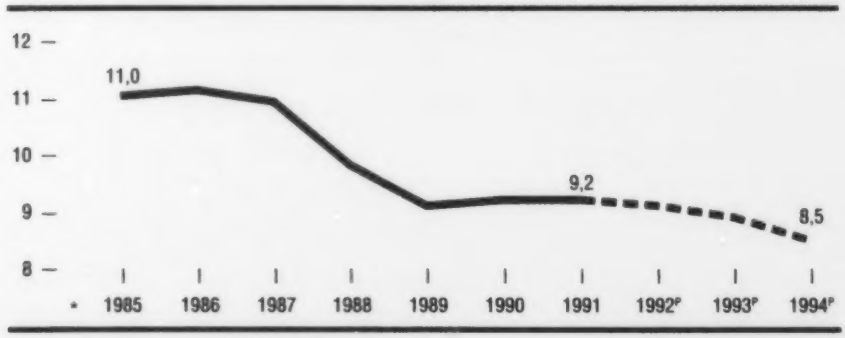

* Années financières se terminant le 31 mars.

P : Prévisions.

Le financement et la dette

Dans les opérations de financement et de gestion de la dette, l'objectif de base est la minimisation des coûts et des risques. Pour ce faire, le gouvernement cherche à :

- ☐ exploiter au mieux les sources de financement en dollars canadiens ;
- ☐ diversifier les sources de financement en ayant recours à un grand nombre de marchés ;
- ☐ s'associer, sur chacun des marchés, avec des intermédiaires financiers possédant une compétence reconnue de distribution et une présence significative et soutenue dans le marché secondaire ;
- ☐ favoriser constamment une plus grande liquidité des titres du Québec ;
- ☐ réaliser des emprunts d'échéance de moyen terme et de long terme, et étaler ces échéances de façon équilibrée dans le temps ;
- ☐ gérer activement, à l'aide des nombreux instruments permettant de le faire, les risques de la dette rattachés aux emprunts en devises étrangères et à ceux à taux flottants.

À l'égard de cette gestion de la dette, l'expertise accumulée au cours des dernières années, supportée par le développement d'outils d'analyse parmi les plus sophistiqués, permet au gouvernement d'envisager une utilisation accrue d'instruments financiers et de produits dérivés de toutes sortes, de façon à tirer avantage autant des opportunités offertes par les marchés que de la créativité des agents financiers d'avant-garde.

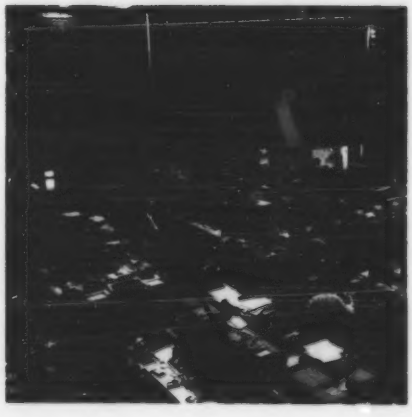

Le financement et la dette

Le gouvernement

Volume des emprunts

Le montant des emprunts du gouvernement au cours des trois prochaines années devrait se situer en moyenne à 3 250 millions de dollars par année, soit le même montant moyen qu'au cours des sept années précédentes.

Provenance des fonds

En moyenne au cours des sept dernières années, 71,0 % des emprunts ont été effectués sur les marchés nord-américains alors que 29,0 % l'ont été sur les marchés européens et asiatiques.

EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT
(en milliards de dollars)

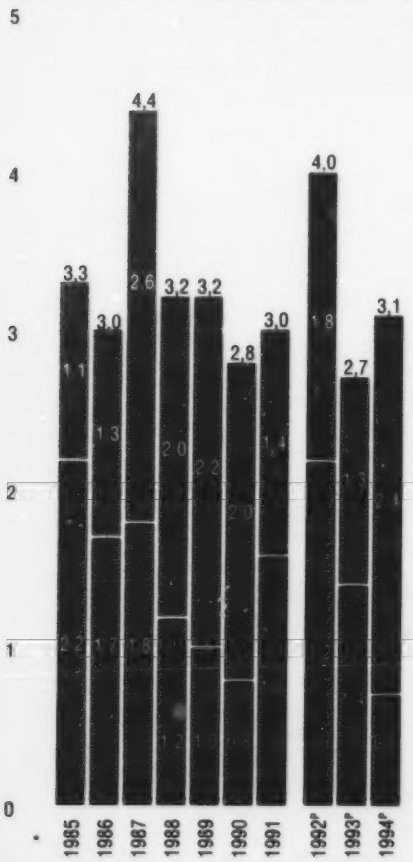
5
4
3
2
1
0
3,3
3,0
4,4
3,2
3,2
2,8
3,0
4,0
2,7
3,1
1,1
1,3
2,6
2,0
2,2
2,0
1,4
1,8
1,3
2,1
1,8
1,7
2,2
1,8
1,2
1,0
1,2
1,0
1,2
1,0

Le financement et la dette

La dette par devises

Les emprunts effectués au cours des récentes années, combinés à des opérations d'échange de devises sur la dette existante, ont résulté en une diminution à 10 % de la proportion de la dette en devises autres que le $ Can. et le $ US. Au cours de l'année 1990-1991, étant donné le différentiel des taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis, la proportion de la dette en $ US a été augmentée et celle en $ Can. diminuée.

COMPOSITION DE LA DETTE PAR DEVISES
(en pourcentage)

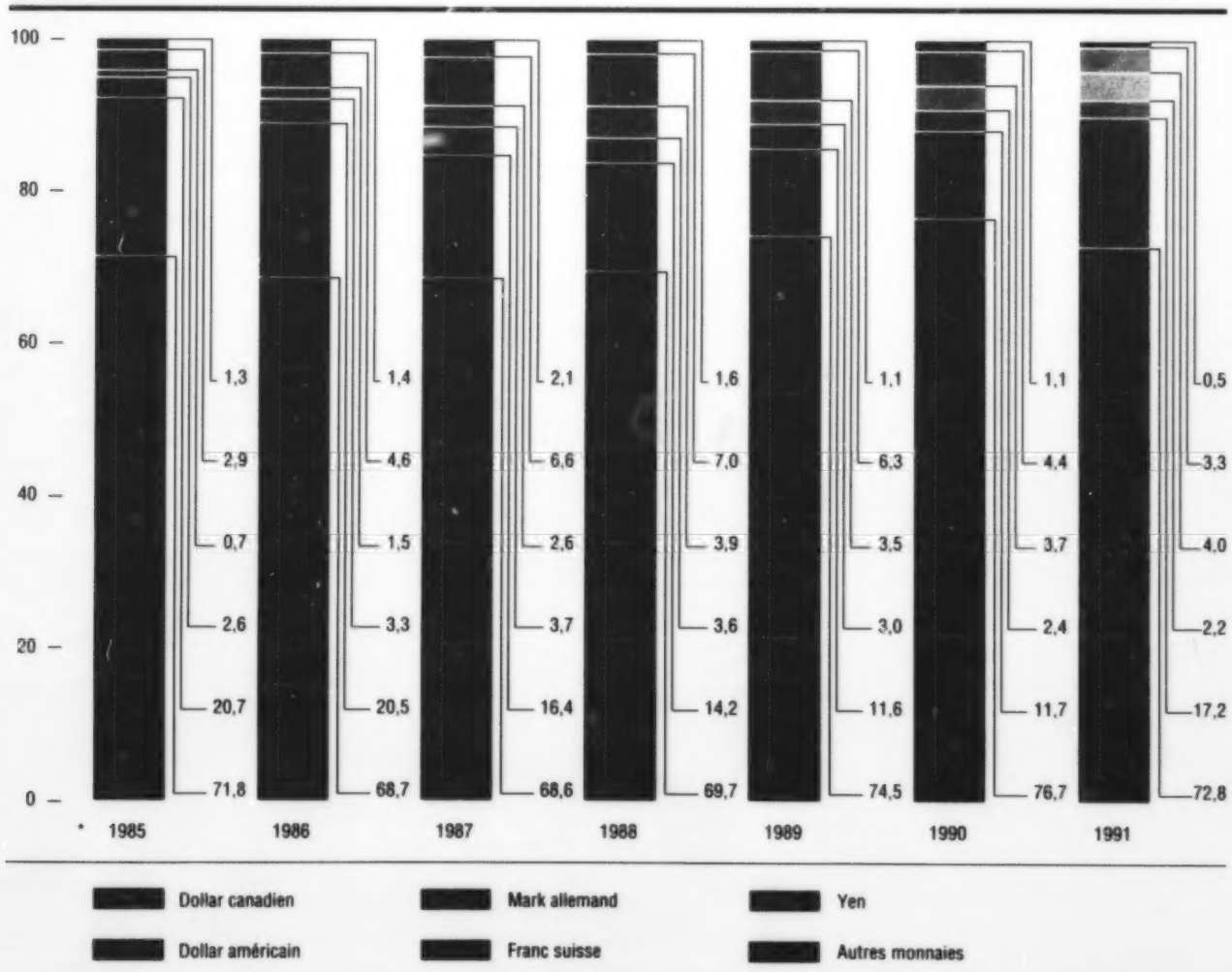

* Années financières se terminant le 31 mars.

Le financement et la dette

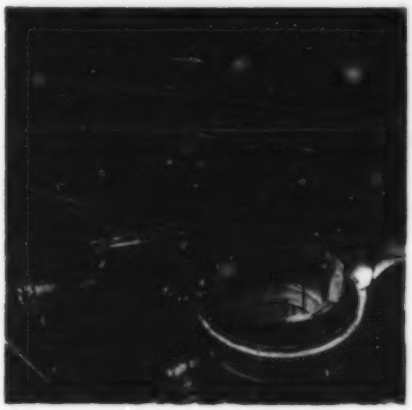

Le gouvernement

Structure de la dette

Les opérations de financement et de gestion de la dette entre 1985 et 1990 ont eu pour effet d'augmenter la part de la dette à taux fixe de 76,2 % à 84,9 %. Au cours de 1990-1991, cette part a cependant été réduite à 79,3 % dans l'optique de réduire à moyen terme le coût de service de dette en refixant par la suite la dette à des taux plus bas.

Par ailleurs, l'échéancier de la dette continue d'être étalé dans le temps avec un souci d'équilibre.

POURCENTAGE DE LA DETTE À TAUX FIXE

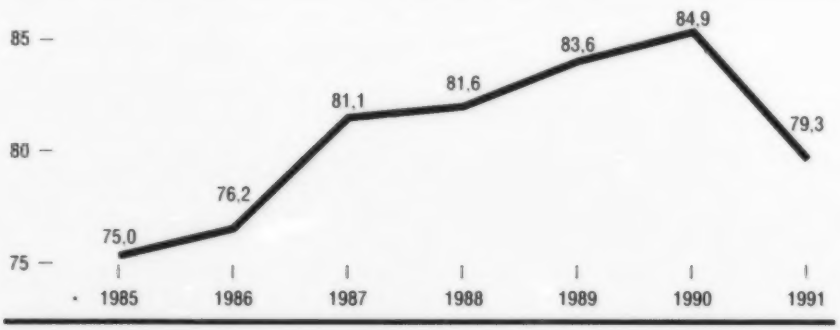

ÉCHÉANCIER DE LA DETTE (en millions de dollars)

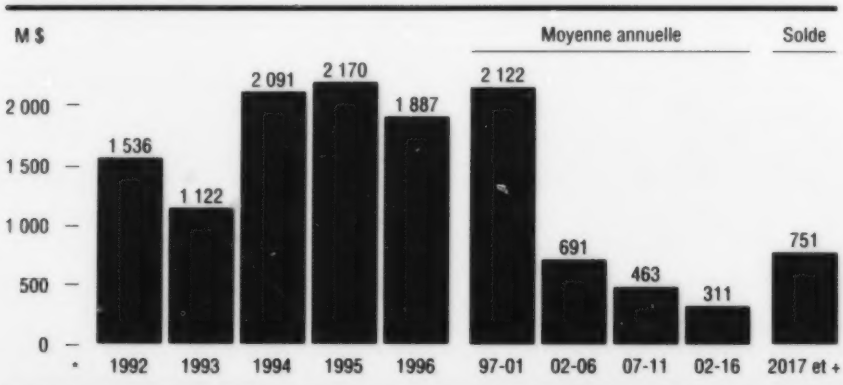

* Années financières se terminant le 31 mars.

Le financement et la dette

L'ensemble du secteur public

Emprunts du secteur public

Après avoir diminué de façon importante au cours des années '80, les emprunts de l'ensemble du secteur public québécois en proportion du P.I.B. devraient connaître une augmentation au cours des prochaines années, essentiellement dûe aux forts investissements anticipés d'Hydro-Québec. L'ensemble de ces emprunts devraient toutefois se situer bien en-deçà des niveaux relatifs connus entre 1976 et 1985.

Dette du secteur public

La diminution des emprunts au cours des récentes années, particulièrement ceux du gouvernement, s'est traduite par une tendance à la baisse du poids de la dette de l'ensemble du secteur public dans l'économie du Québec. L'augmentation en 1990-1991 est essentiellement reliée à l'accélération des investissements productifs d'Hydro-Québec.

EMPRUNTS DU SECTEUR PUBLIC
(en pourcentage du P.I.B.)

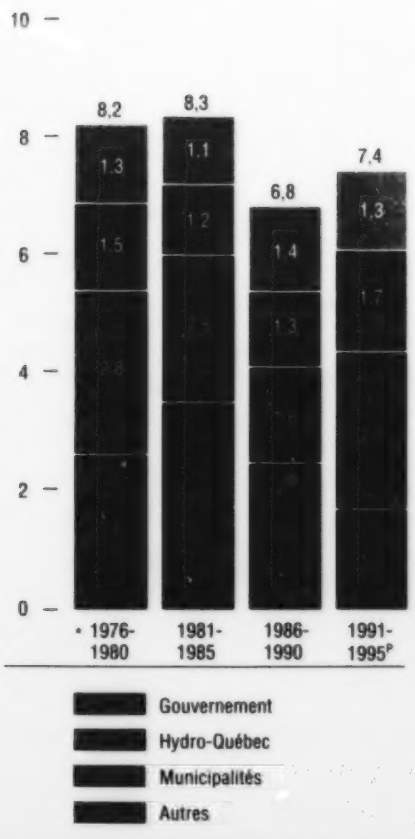

DETTE DU SECTEUR PUBLIC
(en pourcentage du P.I.B.)

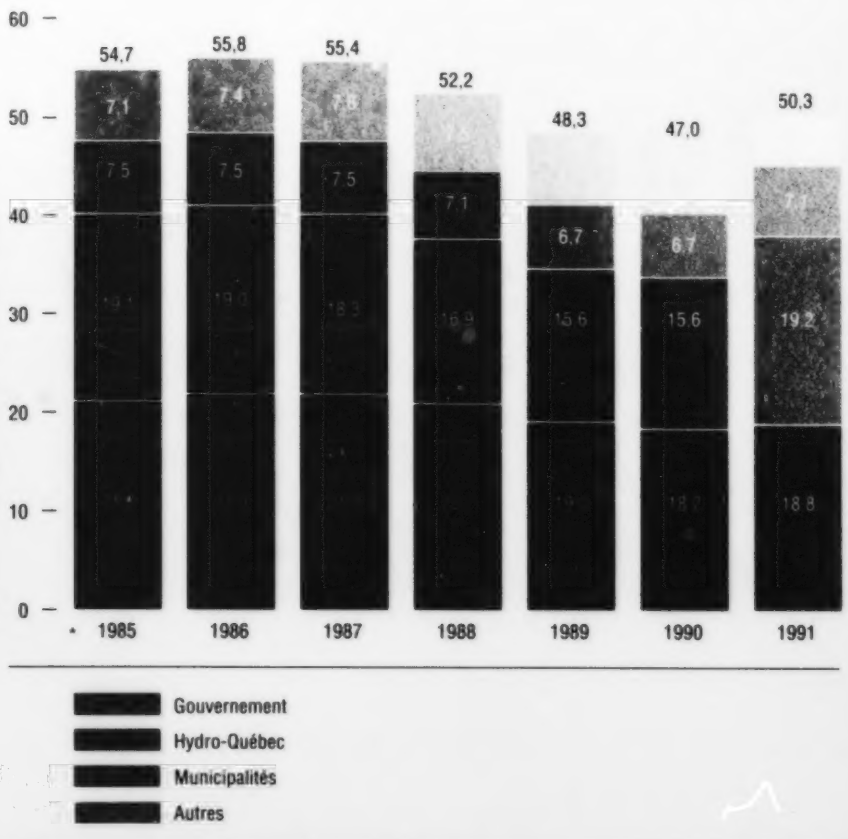

P: Prévisions.

* Années financières se terminant le 31 mars.

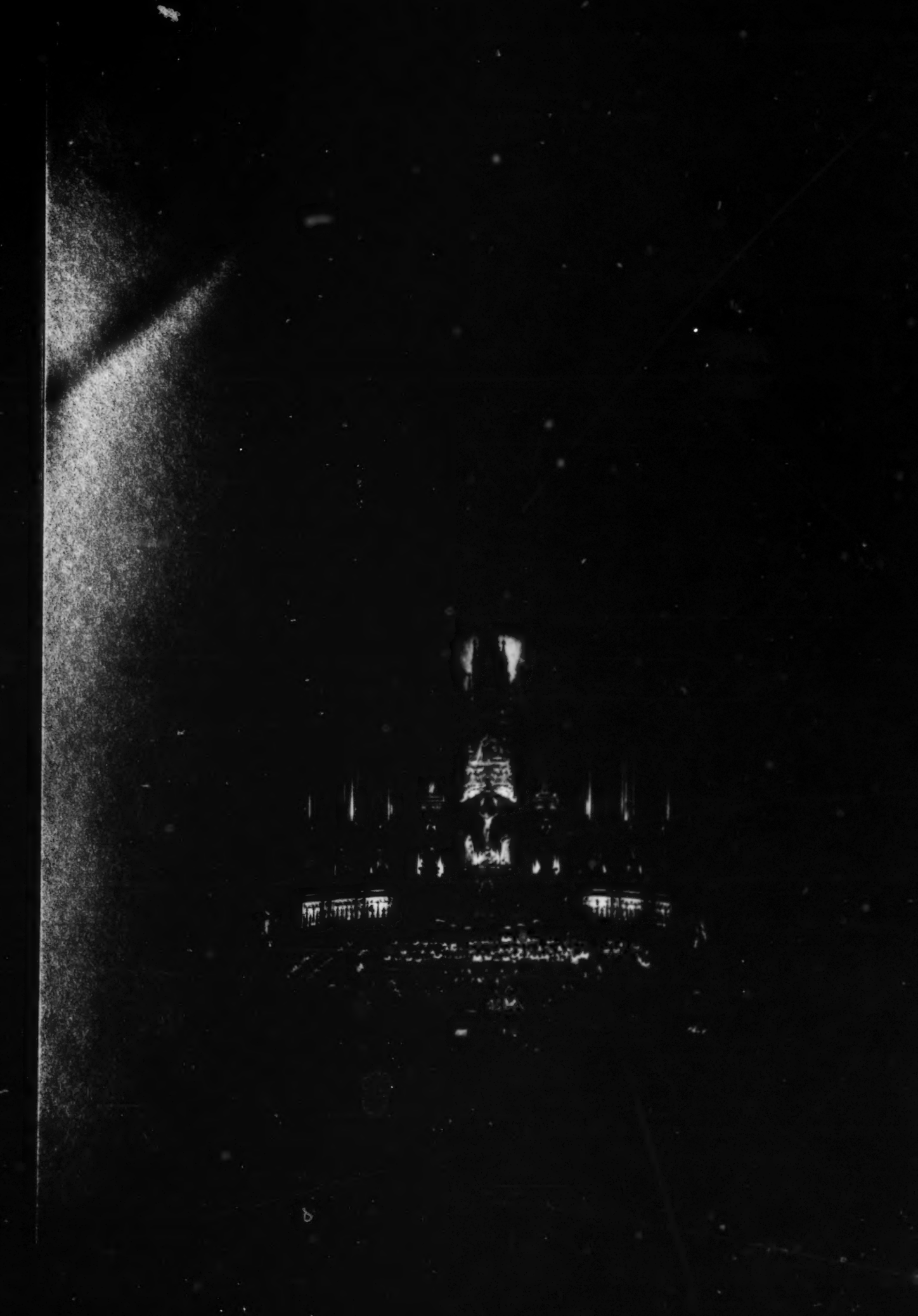

Les cotes de crédit

Les cotes de crédit accordées aux titres du Québec sont :

AA– *par* STANDARD & POOR'S

Aa3 *par* MOODY'S

Un titre de la catégorie AA (Standard & Poor's) ou Aa (Moody's) indique une très forte capacité de l'émetteur de payer les intérêts et le capital et ne diffère des émissions les mieux cotées que par une faible marge.

Ces cotes élevées à l'égard de la qualité du crédit du Québec reflètent la reconnaissance par ces agences que l'économie du Québec est bien développée et diversifiée et qu'on peut y observer des progrès sensibles vers une meilleure position concurrentielle de ses capacités de production. Elles témoignent aussi de la santé financière du gouvernement et de ses institutions caractérisée notamment par la diminution du poids relatif de leur dette.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Direction des marchés de capitaux
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis
Québec (Québec), Canada
G1R 5L3
Téléphone : (418) 691-2218
Télécopieur : (418) 643-4700

Also available in English

Réalisation :
Direction des communications, ministère des Finances

Graphiste-conseil :
Communication graphique André Fournier inc.

Photographies :
Claire Dufour, page couverture, Montréal centre-ville.
Alcan, page 9 (bas, droite), l'aluminium.
Bell Canada, page 16, la fibre optique.
Bombardier, page 8, le Jet régional.
Bourse de Montréal, page 17 (bas), le parquet de la Bourse.
Cambior, page 9 (bas, centre), les mines.
Eugen Kedl, page 3 (bas), Québec ; page 6, le Parlement à Québec ; page 7, M. Gérard D. Levesque ; page 9 (haut), l'édifice des Coopérants à Montréal ; page 17, l'édifice du ministère des Finances à Québec ; page 24, le Rocher-Percé.
Hydro-Québec, page 20, turbines hydro-électriques ; page 23 (droite), évacuateur de crues du barrage LG2.
Ministère de l'Énergie et des Ressources, page 2, le Québec vu d'un satellite ; page 9 (bas, gauche), la forêt ; page 12, évacuateur de crues du barrage LG3 ; page 23 (gauche), maison ancestrale.
Orchestre symphonique de Montréal, page 22, concert à l'Église Notre-Dame.
Pratt & Whitney, page 11, assemblage de moteurs d'avions à l'usine de Longueil.
Université McGill, page 14, campus de l'Université à Montréal.
Ville de Montréal, module des communications, page 3 (en haut), Montréal centre-ville.

ISBN : 2-550-22305-5
Dépôt légal, 3e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec